



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France 2030 : Accélérer la recherche et la formation en France et à l'international

Dossier de presse
10 mars 2022



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ÉDITO DU PREMIER MINISTRE	3
A PROPOS DE FRANCE 2030	5
CRÉER DES POLES UNIVERSITAIRES À VISIBILITÉ MONDIALE : RETOUR SUR LES 10 ANS DES INITIATIVES D'EXCELLENCE (IDEX ET I-SITE)	6
DES ACTIONS INSCRITES DANS LA DUREE	6
DES INITIATIVES QUI IRRIGUENT DÉJÀ LES ECOSYSTÈMES	7
LES HUIT DERNIERS LAURÉATS	8
ANNEXES	17

ÉDITO DU PREMIER MINISTRE



Dans une période secouée par les crises, notre modèle de formation et notre modèle économique doivent continuer à se transformer pour préparer la France de 2030 et renforcer notre souveraineté technologique et industrielle.

Il y a près de dix ans, là aussi au sortir d'une crise profonde, les actions emblématiques du Programme d'investissement d'avenir sur les IDEX et les I-SITE ont permis de porter une vision ambitieuse, celle de l'émergence de sites universitaires forts, attractifs à l'international et avec une capacité de recherche au meilleur niveau mondial. Cette vision est plus que jamais d'actualité, comme le Président de la République a pu le rappeler récemment.

Cette initiative, qui a demandé des efforts majeurs à tous, avec un processus très exigeant et un jury international que je veux très vivement remercier, a entraîné une transformation profonde de notre système universitaire.

Et aujourd'hui, alors que je confirme la réussite de huit sites universitaires de plus, permettant de confirmer le financement pour un total de 17 sites, je veux saluer cette réussite pour chacun des établissements, qui est aussi celle de l'enseignement supérieur français dans son ensemble.

Au total, ce sont 300 M€ par an qui seront confiés à ces 17 sites d'excellences, de façon définitive. Charge à eux de pérenniser l'excellence et de continuer à s'ancrer au meilleur niveau mondial.

Ce succès témoigne également de la pertinence d'une politique publique qui a fait le pari de la transformation et qui a été renforcé ces dernières années, avec des investissements massifs dans l'enseignement supérieur et la recherche notamment.

Enfin, si cette action se clôt brillamment aujourd'hui, la fin de ce cycle appelle l'ouverture du suivant et s'inscrit en pleine cohérence avec l'ambition de faire, avec France 2030 ou encore la loi Recherche, de notre enseignement supérieur et de notre recherche les fleurons de la France de demain.

M. Jean Castex
Premier ministre



« Plus de dix ans après le lancement de l'action IDEX et après cette dernière vague de labellisation, les résultats sont là : ce sont désormais 17 établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui sont labellisés IDEX ou I-SITE, reconnaissance de leur excellence en formation, en recherche, en innovation. Les Programmes d'investissements d'avenir successifs et à présent France 2030 donnent à nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche, nos organismes nationaux de recherche, des moyens qui leur permettent de se développer, de rayonner, d'être attractifs, en contribuant aux grandes découvertes scientifiques, en faisant émerger les fleurons français de demain, pour faire face aux grands défis de nos sociétés, le climat, l'environnement, l'énergie, la santé, l'alimentation. »

Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation



« France 2030 c'est le choix assumé de la science et des connaissances. Pour accompagner le plus grand nombre vers les métiers d'avenir et en tension, France 2030 continuera d'investir massivement dans les établissements d'enseignements supérieurs pour renforcer l'appareil de formation français et ainsi permettre de former jusqu'à 200 000 personnes par an et les préparer aux métiers de demain dans les secteurs stratégiques. Depuis 2010, l'action IDEX a installé un environnement propice pour accélérer la recherche et la formation sur des secteurs prioritaires en permettant une montée en visibilité d'établissements d'excellence. Cette transformation a été possible grâce au travail d'accompagnement du jury international dont l'expertise a porté les projets aux plus hauts standards internationaux, et nous les en remercions chaleureusement. Les 17 initiatives auront pour mission de s'adapter en permanence aux dernières évolutions sociétales et aux attentes qui se sont accélérées ces dernières années. »

Bruno Bonnell
Secrétaire général pour l'investissement,
chargé de France 2030

A PROPOS DE FRANCE 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat-
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (BPI France) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Un comité ministériel de pilotage dédié aux objectifs Enseignement et Recherche de France 2030 a été mise en place. Il est en charge d'orienter les décisions. Il est composé des ministères et des administrations compétentes ainsi que de personnalités qualifiés issues des mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation:

- Mickael TANTER, Institut de Physique et Technologies pour la santé
- Mathilde TOUVIER, INSERM
- Jean-Marc RAPP, EPFL
- Grace NEUVILLE, University College Cork
- Olivier LABOUX, Universitaire
- Flore GUBERT, DR IRD, Université Paris Dauphine-PSL

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi / @SGPI avenir

CRÉER DES POLES UNIVERSITAIRES À VISIBILITÉ MONDIALE : RETOUR SUR LES 10 ANS DES INITIATIVES D'EXCELLENCE (IDEX ET I-SITE)

DES ACTIONS INSCRITES DANS LA DURÉE

Dans une volonté d'accélérer la recherche et la formation sur les secteurs prioritaires, l'action IDEX ou « Initiatives d'Excellence », créée en 2010, contribuera à ces ambitions, grâce à la création de pôles universitaires à visibilité mondiale pour qu'ils disposent d'une puissance scientifique et d'un impact scientifique de tout premier plan dans de larges champs de connaissances.

Lors de son lancement, il s'agissait de doter le pays d'une dizaine de grandes universités de recherche, comparables aux meilleures universités du monde, qui permettront à la France de tenir son rang dans la compétition scientifique et économique mondiale au travers du rayonnement de leur recherche, de l'attractivité de leurs formations, de la notoriété de leur corps académique et la qualité de leur gouvernance.

Les I-SITE, « Initiatives Science – Innovation – Territoires – Economie », ont été créées afin de reconnaître également l'ambition de transformation et la capacité d'innovation de sites dont les forces scientifiques sont plus concentrées sur quelques thématiques d'excellence. Les I-SITE valorisent ces atouts scientifiques thématiques, reconnus et distinctifs, et en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement. Ces projets sont caractérisés par la capacité des porteurs à développer, dans leur palette thématique, des coopérations fortes et particulièrement efficaces avec le monde économique, et à mettre en œuvre des actions innovantes de recherche partenariale, de développement de l'entrepreneuriat et de formation professionnelle, initiale et continue.

Confiées à l'Agence nationale de la recherche (ANR), les 17 initiatives IdEx et I-SITE résultent de l'une des actions les plus emblématiques des investissements d'avenir. Cette action arrive à présent à son terme, avec l'annonce aujourd'hui des derniers lauréats après évaluation par le jury international.

Elles visent à :

- assurer le rayonnement scientifique de la France à l'étranger et attirer les meilleurs enseignants, les meilleurs chercheurs et les meilleurs étudiants ;
- contribuer à l'amélioration de la compétitivité économique et la capacité d'innovation nationales, en associant plus fortement les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à leur environnement socio-économique ;

- jouer un rôle moteur dans la transformation, la structuration et la modernisation du système d'enseignement supérieur et de recherche en aboutissant à la création de nouveaux établissements du meilleur niveau en recherche (universités de recherche) intégrant universités et écoles, et prenant appui sur les organismes de recherche.

DES INITIATIVES QUI IRRIGUENT DÉJÀ LES ECOSYSTÈMES

Ces actions ont d'ores et déjà permis la confirmation de huit IdEx (Sorbonne-Université, Université de Bordeaux, Université de Strasbourg, Aix-Marseille Université, Université Paris-Saclay, Paris Sciences et Lettres, Université Grenoble Alpes et Université Côte d'Azur) et d'une I-SITE (Université de Lorraine)

Elles ont permis d'enclencher une dynamique de réussite :

- **une visibilité accrue des IdEx et I-SITE dans les classements internationaux**
 - La progression de l'Université Paris-Saclay qui passe de la 14^{ème} à la 13^{ème} place du Classement de Shanghai entre 2020 et 2021, et pour la deuxième année consécutive est au 1^{er} rang mondial pour les mathématiques,
 - Sorbonne Université au 35^{ème} rang mondial et 3^{ème} en mathématiques et en océanographie.
 - Paris Sciences et Lettres au 38^{ème} rang mondial du classement de Shanghai et 1^{ère} du classement « Times Higher Education » Young University en 2022.
 - L'Université Paris Cité 73^{ème} rang mondial du classement de Shanghai
- **le succès français à l'appel pilote « Universités européennes » de la Commission européenne où les initiatives d'excellence tiennent une part conséquente :** après le succès du premier appel pilote « Universités européennes », (16 établissements français dans 14 alliances sur les 17 lauréates), la 2e vague de l'appel de la Commission a permis de retenir 24 nouvelles « universités européennes » en juillet 2020, dont 14 alliances impliquent 16 établissements français. Ce second appel pilote confirme le succès et le leadership des universités françaises ;
- une recherche d'excellence, coordonner autour de sites universitaires ;
- la transformation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (à tous niveaux) que ces initiatives ont accompagnée.

LES HUIT DERNIERS LAURÉATS

Ces 9 universités sont aujourd'hui rejointes par les huit dernières confirmations : l'IdEx Université Paris Cité et les sept I-SITE restantes (Université de Montpellier, Université de Clermont Ferrand, Université de Lille, Université de Cergy, Université Gustave Eiffel, Université de Pau et Université de Nantes). Ce sont désormais 17 initiatives qui se sont installées sur tout le territoire et bénéficieront de 300 M€ par an, concluant ainsi une action engagée depuis une dizaine d'année et qui souligne le succès de cette politique pour accélérer la recherche et la formation en France et à l'international.



Le label I-SITE a permis une phase de transformations profondes de l'écosystème de l'enseignement supérieur lillois, qui a culminé le 1er janvier 2022 avec la création de l'Université cible "Université de Lille".

En 4 ans, nous avons fusionné trois universités disciplinaires, réduit le nombre de facultés de 37 à 11, approuvé de nouveaux statuts expérimentaux, permettant l'intégration complète de quatre grandes écoles (ENSAIT, ENSAPL, ESJ Lille et Sciences Po Lille).

La dynamique lancée autour de l'Université Cible a créé un sentiment d'appartenance croissant au sein de la communauté des étudiants et du personnel, malgré la forte pression causée par la pandémie de Covid ces deux dernières années et les barrières culturelles et disciplinaires entre les institutions. Ce sentiment a été renforcé par notre intérêt commun pour la transition globale et un engagement fort envers notre région, matérialisé autour de la notion d'université citoyenne.

Le label I-SITE, grâce à son financement et à son effet de levier, nous a notamment permis de consolider la dynamique scientifique initialement présentée autour de trois pôles thématiques (Precision Human Health, Science for a Changing Planet et Human-Friendly Digital World) qui ont soutenu les réalisations scientifiques majeures de Lille. Suite à la recommandation du jury, un quatrième hub thématique (Changing Cultures, Societies and Practices) a été créé en 2020 pour renforcer la contribution des sciences humaines et sociales. Les hubs sont couplés à des programmes internationaux, offrant des formations de pointe dans nos domaines d'expertise.

Etant l'une des plus grandes universités de France, située dans une région confrontée à des défis sociaux, sanitaires et économiques majeurs et couvrant l'ensemble du spectre de la recherche scientifique et de l'enseignement, Lille peut atteindre une reconnaissance internationale en s'engageant clairement à répondre aux besoins de compétences régionales, aux inégalités culturelles et éducatives, aux défis économiques, tout en offrant le meilleur de la recherche fondamentale dans nos domaines d'excellence.

Au carrefour de l'Europe, avec une histoire riche de coopération académique et scientifique transnationale, l'Université de Lille établit un campus transfrontalier nord-européen avec ses partenaires les plus proches au Royaume-Uni (Université du Kent) et en Belgique (KU Leuven et Gand), avec des ramifications supplémentaires aux Pays-Bas et en Allemagne. Le réseau

universitaire 3i (initiative d'internationalisation interrégionale) offre un cadre de coopération extrêmement prometteur. Cette stratégie régionale doit encore être combinée avec la nécessité de participer à des alliances universitaires européennes.

Le label I-SITE et ses conséquences institutionnelles et scientifiques ont fondamentalement changé la place de l'enseignement supérieur dans les Hauts-de-France, grâce à l'apport décisif d'une Université jeune mais dynamique et déjà bien reconnue qui enrichit l'écosystème économique, le paysage scientifique et innovant, la vie artistique et culturelle de Lille et de sa région.

CAP2025

Le projet ISITE CAP 20-25 promeut le développement d'une université de recherche intégrée, étroitement connectée à son environnement territorial et au monde professionnel. La visibilité de cette université repose sur une thématique identitaire " Concevoir des modèles de vie et de production durables ", déclinée en quatre défis liés aux agro-écosystèmes durables, aux transports et productions innovants, à la mobilité-santé, et aux risques naturels. Chacun de ces défis met en œuvre une stratégie d'innovation multimodale combinant plusieurs disciplines et partenariats. Des programmes transversaux dédiés à la vie de campus, au rayonnement international, au transfert de technologie et à l'innovation pédagogique complètent cette approche.

L'Université Clermont Auvergne (UCA) a été créée en 2017 suite à la fusion des deux universités de Clermont-Ferrand et dotée du statut d'établissement public expérimental (EPE) le 1er janvier 2021. Elle pilote désormais la politique d'enseignement supérieur et de recherche du site, en coordonnant les actions des organismes et des établissements de recherche, et intègre Clermont Auvergne INP.

Depuis 2017, plus de 320 projets de recherche ont été soutenus par l'ISITE et environ 400 projets internationaux ou en partenariat avec des industriels, concernent des thématiques entrant dans le champ scientifique de l'ISITE. Des équipements scientifiques de pointe ont également été financés, grâce au soutien des collectivités locales et en lien avec le Contrat de Plan Etat-Région. Le résultat est une augmentation de la visibilité du site, avec plus de 3700 publications internationales produites dans le périmètre de l'ISITE. L'UCA figure au rang 501-600 dans le classement de Shanghai.

L'ISITE a aussi renforcé les relations avec les partenaires industriels et socio-économiques de la région. Clermont Auvergne Innovation (CAI), nouvelle filiale de valorisation de l'UCA, valorise les innovations de rupture issues des travaux de recherche. De nombreuses structures créées ou développées dans le cadre de l'ISITE participent à l'innovation, comme les plateformes d'expérimentation et les laboratoires partagés public-privé (avec Michelin notamment). L'ISITE a également développé des territoires pilotes d'innovation ouverte et participative, dont, en milieu rural, le " L.I.T. grandes cultures d'Auvergne " et le " L.I.T. élevage d'herbe de montagne ", deux living labs agricoles, et, en milieu urbain, le city lab santé-mobilité mis en place à Vichy.

Cette dynamique s'est traduite par la signature de conventions de partenariat avec les

collectivités locales pour un montant total de 5,4 M€, qui concerne notamment le développement de filières dans les domaines agricole et industriel. Par ailleurs, une stratégie concertée entre tous les acteurs a été établie pour les dispositifs de soutien à la recherche et à l'innovation de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de Clermont Auvergne Métropole. Au total, l'ISITE a reçu un soutien de 39,80 M€ dans le cadre de cette stratégie convenue entre les deux collectivités.

MUSE

L'objectif de MUSE est de créer à Montpellier une université de recherche intégrant ses partenaires clés dans une organisation renouvelée, afin de renforcer sa reconnaissance internationale, notamment autour de trois défis : la sécurité alimentaire, le respect de l'environnement et l'amélioration de la santé humaine.

Le projet MUSE a démarré deux ans après la création de l'Université de Montpellier (UM), elle-même issue de la fusion de deux universités. L'UM a pu mener à bien cette fusion et, dans le même temps, poursuivre sa transformation en "établissement expérimental", ce qui lui permet de mieux associer ses partenaires :

- ses partenaires académiques ENSCM et Institut Agro-Montpellier SupAgro. Les deux écoles sont intégrées dans les "collegiums" prévus par les nouveaux statuts, aux côtés des composantes de formation propres à l'Université ;
- ses partenaires de recherche qui voient toutes leurs équipes de recherche intégrées dans les "Pôles de recherche", également prévus dans les statuts de l'établissement expérimental.

En déployant le projet MUSE, l'université et ses partenaires ont pu définir et mettre en œuvre des stratégies claires pour leurs missions clés. Parmi celles-ci, citons :

- Stimuler la recherche multidisciplinaire dans les trois domaines qui constituent l'épine dorsale du projet.
- Faire de l'innovation pédagogique le moteur de la transformation des programmes de formation actuels et futurs, en créant un centre de soutien à l'innovation pédagogique.
- Offrir aux entreprises et aux équipes de recherche la possibilité de mener des recherches collaboratives à long terme en soutenant les laboratoires qui accueillent des entreprises sur le campus.
- Établir des collaborations fructueuses avec un ensemble sélectionné de partenaires internationaux et faciliter les échanges avec eux, sur la base d'une vision équilibrée entre le Nord et le Sud.

Ces stratégies ont été définies par une gouvernance collégiale dirigée par l'UM. Elles ont ensuite été mises en œuvre grâce à un système transparent d'allocation des ressources, principalement dédiées aux trois défis clés de MUSE. En moins de cinq ans, cette politique a donné les résultats suivants :

- L'attractivité vis-à-vis des étudiants a augmenté : +10% d'étudiants inscrits et +10% de doctorants inscrits, contre une tendance nationale de -5%.
- Le nombre d'entreprises accueillies sur le campus a doublé depuis 2017.
- L'université de Montpellier a gagné une place centrale sur son territoire : " Med Vallée ", le projet phare de la Métropole de Montpellier s'appuie sur des enjeux clés identiques à ceux de l'Université de Montpellier, et la Région confie à l'Université plusieurs défis clés.
- +25% en termes de financements européens ; participation à un projet d'université européenne et création du 1er Master européen conjoint délivré en un seul diplôme par 5 universités de 5 pays.
- L'université de Montpellier figure actuellement dans le Top200 du classement de Shanghai (300-350 en 2016), et dans le Top100 du GRAS dans 8 disciplines liées à MUSE ; le nombre de boursiers ERC & IUF a été multiplié par 3 (5 en 2017 ; 15 en 2020).

Notre ambition à long terme est de faire de Montpellier, grâce à son université et à son écosystème, une des capitales européennes de l'agro-environnement, de la santé et du bien-être, et un portail pour les questions scientifiques concernant les pays du Sud.

FUTURE

L'Université Gustave Eiffel (UGE), créée en décembre 2019, porte l'I-SITE FUTURE centrée sur le thème des « Villes du futur ». Elle est issue de la fusion d'une université (Paris-Est Marne la Vallée), d'un organisme de recherche (IFSTTAR) et de 3 écoles d'ingénieurs, et dispose de campus répartis sur l'ensemble du territoire national.

Concernant la recherche, 64 projets de recherche ont été soutenus, impliquant la moitié des chercheurs du site. En matière de formation, 5 masters et 9 formations d'ingénieurs ont été impliqués dans le programme « filières d'excellence » (400 étudiants concernés) et une licence d'excellence pluridisciplinaire a été mise en place. Le CIPEN (Centre d'Innovation Pédagogique) vient en appui au développement de l'innovation pédagogique.

En matière de partenariat socio-économique, l'UGE présente la plus forte proportion d'apprentis parmi les universités. L'UGE et ses partenaires soutiennent également l'entrepreneuriat des étudiants et des chercheurs : 14 entreprises ont été créées en moyenne par an par des étudiants ou des chercheurs.

Le « Point d'Information National Ville » a également été mis en place pour contribuer à la définition de la stratégie française pour la ville durable européenne.

Au niveau européen, l'UGE est impliquée dans cinq projets Erasmus + « Partenariats stratégiques », 14 accords bilatéraux/multilatéraux ont été signés et 2 nouveaux LIA (Laboratoire International Associé) ont été créés durant les 4 dernières années.

En ce qui concerne le sentiment d'appartenance, un travail sur la marque "Université Gustave Eiffel" a été mené, et une stratégie de labellisation par les écoles est en cours de mise en œuvre.

E2S

« Solutions pour l'énergie et l'environnement » (E2S) est une ISITE regroupant l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et 3 organismes de recherche nationaux (Inria, INRAE et CNRS). E2S oeuvre également pour la convergence des acteurs socio-économiques du territoire et des partenaires académiques vers une organisation hybride public/privé. L'organisation de l'UPPA a été simplifiée en rationalisant la structure interne en 3 collèges et en ajoutant plusieurs niveaux de partenariats (gouvernance ou opérationnels) avec des acteurs socio-économiques.

Les domaines de l'énergie et de l'environnement constituent la base du projet scientifique, qui s'appuie sur des centres de recherche reconnus et sur un centre instrumental unique, UPPA-Tech. E2S a développé une vision transdisciplinaire matérialisée par quatre missions sociétales, sur la subsidiarité énergétique, l'avenir des territoires, la conservation et à la résilience des écosystèmes, dans le cadre d'un développement raisonné.

Au cours des 4 dernières années, les ressources humaines dédiées à la recherche et à l'enseignement ont été augmentées de 40%, auxquelles il convient d'ajouter une augmentation de 320% des contributions des partenaires. L'E2S rassemble aujourd'hui près de 1200 chercheurs, avec des connexions internationales fortes (4 laboratoires internationaux, 6 chaires internationales). Une centaine de partenaires privés et 9 collectivités locales sont directement impliqués dans l'initiative. Le budget total d'E2S est 3,2 fois supérieur au soutien de l'ANR.

L'excellence dans l'éducation a été soutenue (i) par l'internationalisation de 15 programmes de master et (ii) par le déploiement de plus de 25 projets pédagogiques innovants et 50 projets d'assurance qualité dans l'éducation.

L'augmentation de l'attractivité s'est traduite par la création de 26 chaires, dont 63% sont occupées par des candidats venant de l'étranger, et une croissance de 44% des doctorants internationaux. L'UPPA a aujourd'hui des accords généraux avec 5 partenaires (États-Unis, Europe, Chine et Amérique du Sud) et est membre de l'Alliance européenne UNITA.

NEXT

L'Université de Nantes (NU), créée le 1er janvier 2022, regroupant les 4 institutions fondatrices de l'I-SITE NExT (l'Université de Nantes, l'École Centrale de Nantes, le CHU de Nantes et l'Inserm), ainsi que 3 institutions qui ont rejoint le projet en 2020 : l'IRT Jules Verne, centre de recherche industrielle sur les technologies avancées de fabrication, l'École des Beaux-Arts et l'École nationale supérieure d'architecture.

Fort de cette composition originale, l'ambition de NU est d'exercer un impact académique,

économique et sociétal toujours plus fort sur sa communauté, son territoire et la société dans son ensemble, autour des 3 axes de son identité :

- Une université d'excellence intégrant la recherche, l'enseignement et l'innovation avec un fort leadership international dans l'Industrie et la Santé du futur.
- Une université entièrement dédiée à l'éducation ouverte, à la science ouverte et à l'innovation ouverte comme outils essentiels pour avoir un impact significatif sur le progrès social et pour accroître son attractivité et son influence aux niveaux local, national et international.
- Une université durable, résolument engagée à contribuer à l'Agenda 2030 des Nations Unies. Interdisciplinaires par nature, nos axes thématiques joueront un rôle clé pour faire progresser les ODD 3 (bonne santé et bien-être), 7 (énergie propre et abordable) et 9 (industrie, innovation et infrastructures). L'ambition en matière de développement durable se traduira également dans la vie de campus et les processus de fonctionnement, où NU s'appuiera sur l'engagement et la créativité de ses étudiants et de son personnel.

L'I-Site NExT a donné un élan décisif et a permis une progression significative dans les principaux classements internationaux. NExT a également permis une convergence plus large des stratégies des partenaires, notamment par des collaborations intensives sur des projets structurants. Il a notamment été le creuset d'une collaboration profondément renouvelée avec la Région et Nantes Métropole, qui se sont engagées à hauteur de 15 M€ sur les priorités stratégiques de NExT.

NExT a par ailleurs initié une large transformation de l'offre de formation, a soutenu le Centre de Développement Pédagogique ainsi que 4 projets d'innovation pédagogique à grande échelle. Le rayonnement international s'est renforcé, avec 4 nouveaux partenariats de recherche sur nos axes thématiques et la création de l'université européenne EUniWell.



L'Initiative CY vise à développer une institution avec un modèle public-privé innovant pour soutenir les programmes éducatifs d'innovation, dynamiser le potentiel de recherche et rayonner à l'international.

Avec 10 M€ par an, l'I-SITE a fourni les moyens du changement autour de 3 piliers fondamentaux : stratégie internationale et graduate schools, ouverture territoriale, CY Campus. Aujourd'hui, la structure institutionnelle du site, sa dynamique scientifique, sa capacité de collecte de fonds, sa visibilité internationale et sa marque ont été radicalement transformées.

Sur le plan institutionnel, la transformation majeure est la création de l'Université CY Cergy Paris (CYU), née de la fusion de l'ancienne Université de Cergy-Pontoise et de l'EISTI. Avec le rattachement, par décret, de l'ESSEC Business School à l'université CY Cergy Paris, la transformation institutionnelle est achevée. Les principaux éléments constitutifs actuels sont :

- Au niveau du premier cycle, la structure CY Sup est chargée du premier cycle. S'inspirant de modèles internationaux tels que les community colleges, il favorise l'articulation des programmes de premier cycle avec les besoins du territoire du Val d'Oise.
- Au niveau des études supérieures, 5 graduate schools organisent l'offre d'enseignement.
- CY Tech est la nouvelle Grande École de l'université. Elle englobe tous les programmes d'ingénierie et d'économie de troisième cycle et de doctorat. Pour transformer sa pédagogie et favoriser les liens avec les entreprises, elle a créé l'école de design CY (2020), première école de design dans une université française.

Trois instruments transversaux ont également été développés pour compléter les structures précédentes :

- CY Advanced Studies soutient le développement d'une recherche d'excellence.
- CY Transfer dynamise le transfert de connaissances et de technologies dans trois domaines clés (affaires, finance & management ; Patrimoine, luxe et art ; Risques, sécurité et société).
- CY by Design soutient les pratiques d'enseignement et d'apprentissage innovantes et les installations (comme les fablabs) à travers des projets basés sur la recherche et le service aux équipes enseignantes. Il promeut notre signature « maker/designer/entrepreneur ».

Les résultats de ces efforts collectifs sont déjà tangibles à travers l'importante levée de fonds que nous avons pu mener, 150M€, auprès d'appels nationaux, de projets européens, de collectivités locales et de partenaires privés.

L'augmentation de la visibilité se manifeste également en termes de relations internationales. L'un des résultats les plus marquants est le succès du projet d'université européenne EUTOPIA 2050.

UNIVERSITE PARIS CITE

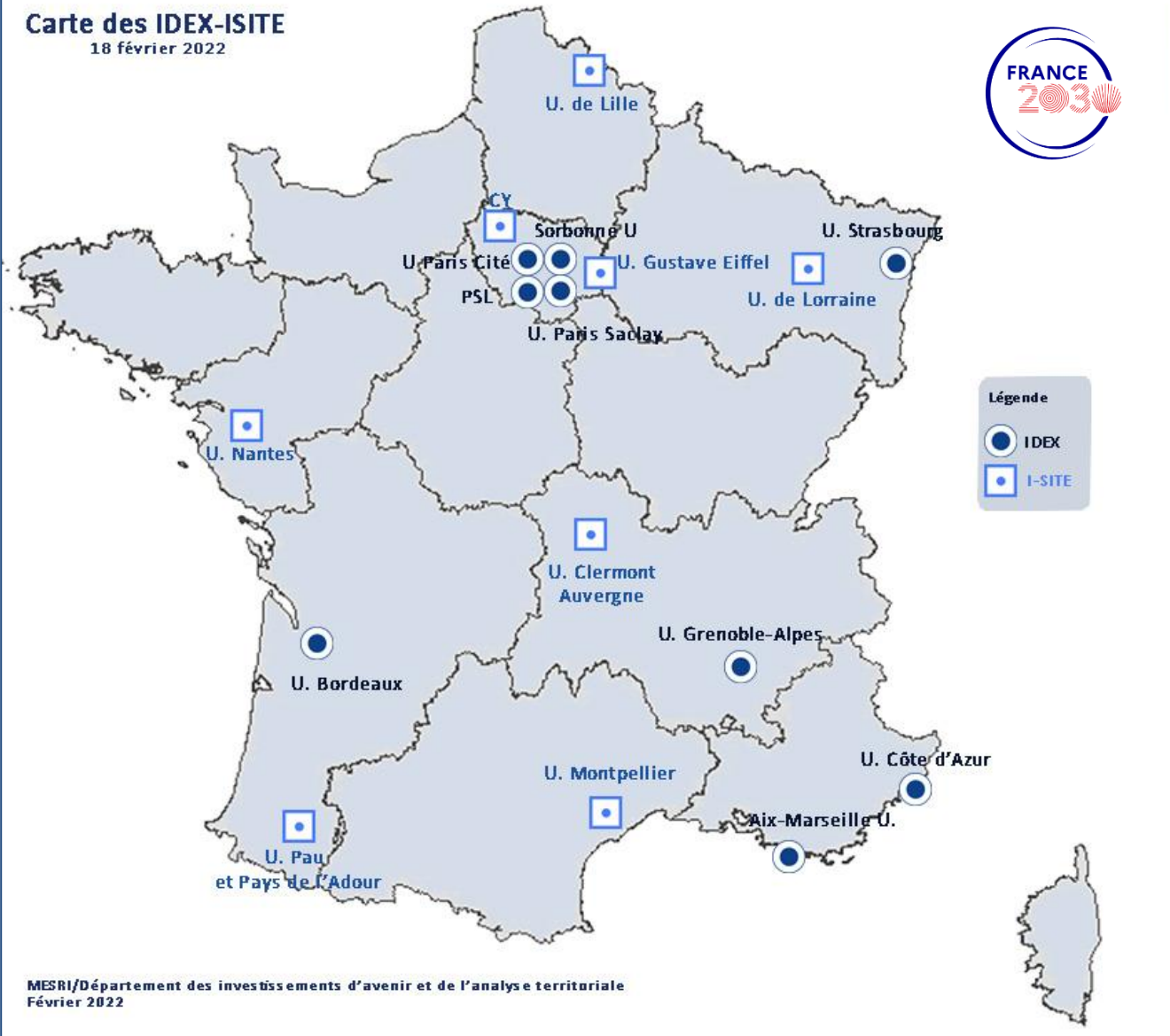
L'objectif principal de l'IDEX était la création d'une université à forte intensité de recherche, l'Université Paris Cité, construite par la fusion de l'Université Paris-Descartes et de l'Université Paris-Diderot, et l'intégration de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP). Cet engagement majeur est pleinement réalisé : avec 6 900 enseignants, 4 500 personnels administratifs et techniques et 63 000 étudiants, située au cœur de Paris, l'université Paris Cité couvre un très large éventail de champs disciplinaires, qui sont organisés au sein de 3 facultés - une faculté de santé, une faculté des sciences, une faculté sociétés-humanités - et d'un institut, l'IPGP. La création des facultés implique un effort de réorganisation intense, ouvrant la voie à de nombreuses synergies pertinentes en matière de recherche et de formation. L'université Paris Cité constitue la plus importante concentration de recherche médicale en Europe et est entrée dans le top 100 du classement de Shanghai dès l'année suivant sa création.

Les éléments institutionnels expliquent comment les actions IDEX ont été mises en œuvre : elles soutiennent systématiquement la consolidation du nouveau profil académique de l'université Paris Cité, en tant qu'université de recherche globale avec une forte projection internationale et des atouts clés en matière de santé et d'interdisciplinarité.

Voici quelques exemples clés de ces initiatives :

- pour la recherche : le développement d'instituts interdisciplinaires, le recrutement de chaires, le soutien à des projets de pointe ;
- pour l'enseignement : la plateforme pour la formation linguistique en ligne, la création de Graduate Schools thématiques s'appuyant sur les forces de la recherche, l'accélération des modalités d'enseignement mixte ;
- pour le transfert de technologie : la création d'un point d'entrée unique développé avec le CNRS, l'INSERM et la SATT ;
- pour la vie étudiante : la création des services aux étudiants et des bureaux d'accueil, le développement d'un observatoire de la qualité de la vie étudiante ;
- pour les relations internationales : l'université Paris Cité a développé une série d'accords de haut niveau (dont une université européenne, Circle-U).

Carte des IDEX-ISITE
18 février 2022



MESRI/Département des investissements d'avenir et de l'analyse territoriale
Février 2022

ANNEXES

ANNEXES 1 : LISTE DES IDEX / I-SITE CONFIRMÉES* ET MONTANT DES DOTATIONS ATTRIBUÉES

Ce tableau précise pour les IDEX et I-SITE confirmées le montant des dotations annuelles qui leur sont définitivement allouées. Au total, ce sont plus de 300 M€ par an qui sont alloués à ces 17 sites d'excellence.

Action	Etablissements Coordinateurs	Montant annuel attribué aux sites
IDEX	Université de Bordeaux	23 891 000 €
IDEX	Université de Strasbourg	25 597 500 €
IDEX	Aix-Marseille Université	25 597 500 €
IDEX	Sorbonne Université	29 493 189 €
IDEX	Université Paris-Saclay	31 413 593 €
IDEX	Université PSL	26 852 635 €
IDEX	Université Grenoble Alpes	23 731 368 €
IDEX	Université Côte d'Azur	13 991 216 €
I-SITE	Université de Lorraine	9 328 947 €
I-SITE	Université Clermont Auvergne	9 328 947 €
IDEX	Université Paris Cité	22 850 986 €
I-SITE	Université Gustave Eiffel	8 193 738 €
I-SITE	Université de Pau et des Pays de l'Adour	5 122 038 €
I-SITE	CY Cergy Paris Université	7 608 692 €
I-SITE	Université de Nantes	9 328 947 €
I-SITE	Université de Montpellier	16 018 666 €
I-SITE	Université de Lille	14 055 406 €
		302 404 369 €

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNALITES QUI ONT PARTICIPE AUX JURYS IDEX ET I-SITE

Président

Prof Jean-Marc RAPP

Président honoraire, Association Européenne de l'Université
Recteur honoraire de l'Université de Lausanne
Président du Conseil suisse d'accréditation
Président du jury IDEX 1 et 2 du PIA1

Vice-présidents

Dr Martha CRAWFORD (*Vice-présidente depuis 2015, puis membre à partir de 2018*)

Dean of Jack Welch College of Business and Technology, Sacred Heart University, USA
Ancienne directrice de la recherche, Air Liquide et Areva

Prof Suzanne FORTIER (*Membre jusqu'en 2018, Vice-présidente à partir de 2019*)

Principale et vice-chancelière, Université McGill

Prof Philippe GILLET (*Vice-président jusqu'en 2012, membre jusqu'en 2016*)

Vice-président pour les affaires académiques, École polytechnique fédérale de Lausanne

Prof Frieder MEYER-KRAHMER (*Membre jusqu'en 2015, Vice-président entre 2016 et 2018, puis membre à partir de 2019*)

Ancien secrétaire d'État d'Allemagne à la recherche et à l'éducation

Prof Grace NEVILLE (*Membre depuis 2015, Vice-présidente à partir de 2018*)

Vice-présidente honoraire, University College of Cork
Présidente des jurys IDEFI et IDEFI-N

Prof Rolf TARRACH (*Vice-président jusqu'en 2016*)

Président élu, Association des Universités Européennes
Ancien recteur, Université du Luxembourg

Membres

Philippe AGHION (*jusqu'en 2012*)

Département d'Économie
Harvard University

Prof Yves BAMBERGER

Membre de l'académie des technologies
Ancien directeur d'EDF recherche et développement

Prof Beatriz BARBUY

Université de São Paulo

Adrienne CORBOUD FUMAGALLI (*jusqu'en 2012*)

Vice-Présidente pour la Valorisation et l'Innovation
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Présidente du Jury SATT

Prof Pierre de MARET (*depuis 2018*)
Pro-Recteur, Université Libre de Bruxelles
Vice-président du jury NCU

Mercedes ERRA (*jusqu'en 2012*)
Présidente Exécutive
Euro RSCG Worldwide

M. Frédéric FARINA (*depuis 2015*)
Directeur innovation et partenariats avec les entreprises, California Institute of Technology

Jean-Martin FOLZ (*jusqu'en 2012*)
Ancien Président Directeur Général du groupe PSA Peugeot Citroën

Prof Richard FRACKOWIAK
Centre hospitalier universitaire vaudois, Université de Lausanne
Ancien président du jury IHU

Prof Sir Malcom GRANT (*depuis 2018*)
Président honoraire University College London
Vice-président honoraire University of Cambridge
Président du jury EUR

Martha HEITZMANN (*jusqu'en 2012*)
Directeur de la Recherche et de l'Innovation
AREVA

Matthias KLEINER (*jusqu'en 2012*)
Président
Deutsche Forschungsgemeinschaft

Prof Maria-Theresa LAGO
Professeur honoraire, Université de Porto
Membre fondateur du Conseil Européen de la Recherche (ERC)

Prof Jean-Claude LATOMBE (*jusqu'en 2016*)
Professeur honoraire, Université de Stanford
Président du jury Labex 2

Prof Philippe LE PRESTRE
Professeur, Université Laval
Président des jurys Equipex 1 et 2

Prof Jean-Claude LEHMANN (*depuis 2015*)
Président honoraire de l'Académie des technologies
Ancien directeur de la recherche de Saint-Gobain

Prof Antonio LOPRIENO (*depuis 2015*)
Recteur honoraire, Université de Bâle
Président honoraire, Conférence des recteurs suisses
Président du Conseil de la Science d'Autriche

Prof John LUDDEN

Directeur exécutif, British Geological Survey

Dr Kerstin NIBLAEUS

Présidente du Conseil de l'Institut de l'Environnement de Stockholm

Ancienne secrétaire d'État de Suède à la recherche

Prof Gérard ROUCAIROL (*depuis 2015*)

Président honoraire, Académie des Technologies

Ancien directeur de la recherche, Groupe Bull

Dr Jamil SALMI (*depuis 2018*)

Ancien coordinateur du programme Enseignement Supérieur à la Banque Mondiale

Christian STREIFF (*jusqu'en 2012*)

Ancien Président du Directoire du groupe PSA Peugeot Citroën

Président des Jurys IRT et ITE

Dr Andrée SURSOCK (*depuis 2018*)

Association Européenne de l'Université

Manuel Garcia VELARDE (*jusqu'en 2012*)

Directeur, Institut Pluridisciplinaire

Universidad Complutense Madrid

Président du Jury Labex



CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr